FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

No Clean Flux Remover Pen - CW9100

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : **No Clean Flux Remover Pen - CW9100**

Synonymes : CW9100

Utilisation de la substance/préparation : CLEANING PRODUCTS

Identification de la société/entreprise

Manufacturier : ITW Chemtronics
8125 Cobb Center Drive
Kennesaw, GA 30152

Fournisseur : [
[
[
[

Importer : ITW Contamination Control
Skejby Nordlandsvej 307
DK-8200 Aarhus N
Denmark
Tel +45 87 400 220
Fax +45 87 400 222
Email: info@itw-cc.com

Numéro d'appel d'urgence : Chemtrec - 1-800-424-9300 or collect 703-527-3887

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
HEXAMETHYLDISILOXANE	107-46-0	60-70	203-492-7	Xi; R36/38
Acétone	67-64-1	10-20	200-662-2	F; R11 Xi; R36 R66, 67
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	1-7	203-539-1	R10
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	1-5	212-828-1	Xi; R36/38
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

*** Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8**

3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

Classification : R10
Xi; R36/38

Risques physiques/chimiques : Inflammable.

Risques pour la santé : Irritant pour les yeux et la peau.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appelez un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Traitements spécifiques :

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit : Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée.

Non disponible.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO_2), oxydes d'azote (NO, NO_2...).

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre les incendies (Section 5). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage : Minimiser le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eaux de surface. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié pour les déchets. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Laver abondamment après usage.

Entreposage : Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le contenant d'origine.

Utilisations spécifiques :

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle
Acétone	**EU OEL (Europe, 2000). Notes: Indicative** TWA: 1210 mg/m^3 8 heure(s). TWA: 500 ppm 8 heure(s).
1-Méthoxy-2-propanol	**EU OEL (Europe, 2000). Peau Notes: Indicative** STEL: 568 mg/m^3 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 375 mg/m^3 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s).

Exposure controls

Contrôle de l'exposition professionnelle : Prévoir une ventilation d'évacuation ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection respiratoire : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

Protection des mains : Utiliser des gants de latex.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Des vêtements supplémentaires peuvent être requis selon la tâche à accomplir (p. ex., manchons, tablier, gants à manchette, combinaison jetable) afin d'éviter tout contact avec la peau. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Apparence

État physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Non disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Non disponible.

Point d'ébullition : La plus basse valeur connue est 56.17°C (133.1°F) (Acétone). Moyenne pondérée: 87.65°C (189.8°F)

Point de fusion : Peut commencer à se solidifier à -23.94°C (-11.1°F) selon les données de: N-Méthyl-2-pyrrolidone. Moyenne pondérée: -85.09°C (-121.2°F)

Point d'éclair : Coupe fermée: 39°C (102.2°F). (Tagliabue.)

Caractéristiques d'explosivité : N'est pas considéré comme un produit présentant des risques d'explosion.

Propriétés oxydantes : Non disponible.

Densité relative : Moyenne pondérée: 0.84 g/cm^3

Solubilité : Insoluble

Densité de vapeur : >1 (Air = 1)

Taux d'évaporation (butyl-acétate = 1) : <1 comparé à Acétate de butyle.

Autres informations

Température d'auto-inflammation : La plus basse valeur connue est 464.9°C (868.8°F) (Acétone).

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable.

Produits de décomposition dangereux : Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO_2), oxydes d'azote (NO, NO_2...).

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation :

Ingestion : Aucun danger particulier.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom des ingrédients	Test	Résultat	Voie	Espèces
Acétone	DL50	5800 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	5340 mg/kg	Orale	Lapin
1-Méthoxy-2-propanol	DL50	5700 mg/kg	Orale	Lapin
	DL50	11700 mg/kg	Orale	Souris
	Dlmin	3739 mg/kg	Orale	Rat
N-Méthyl-2-pyrrolidone	DL50	3914 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	5130 mg/kg	Orale	Souris

Signes/symptômes de surexposition

Organes cibles : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, Peau, système nerveux central (SNC), oeil, lentille ou cornée.

12. Informations écotoxicologiques

Données sur l'écotoxicité

Nom des ingrédients	Espèces	Période	Résultat
Acétone	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	23.5 mg/l
	Pimephales promelas (CE50)	48 heure(s)	8990 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	13500 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	>100 mg/l
	Daphnia magna (CL50)	96 heure(s)	>100 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	5540 mg/l

Effets nocifs divers : Non disponible.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éviter tout contact du produit déversé avec le sol et les voies d'eau de surface. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Classification des déchets : Non applicable.

Catalogue Européen des Déchets : Non disponible.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Information réglementaire	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	1993	LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Acétone)	3	-		-
Classe ADN	1993	LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Acétone)	3	-		-
Classe IMDG	1993	LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Acétone)	3	-		-
Classe IATA-DGR	1993	LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Acétone)	3	-		-

15. Information réglementaire

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers :

Irritant

Risk phrases : R10- Inflammable.
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases de sécurité : S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.S2- Conserver hors de la portée des enfants.

Utilisation du produit : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Applications industrielles

Classification statistique de la CEE (code douanier) : 32089091

16. Autres informations

La référence du texte complet des phrases R se trouve dans les Sections 2 et 3 - Europe : R11- Facilement inflammable.
R10- Inflammable.
R36- Irritant pour les yeux.
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

La référence du texte complet des classifications se trouve dans les Sections 2 et 3 - Europe : F - Facilement inflammable
Xi - Irritant

HISTORIQUE

Date d'impression : **1/27/2006.**

Date d'édition : **1/27/2006.**

Date de publication précédente : **Aucune validation antérieure.**

Version : **0.02**

Élaborée par :

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.